



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : Stephane.Leclercq@police.belgium.eu

Oupeye

Le 19 mai 2022

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS029/2022
Objet : Réunion du Conseil de Police

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Chers Concitoyens,

Comme nous en avons convenu, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Conseil de Police, ce 1^{er} juin 2022, à 20h00 au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

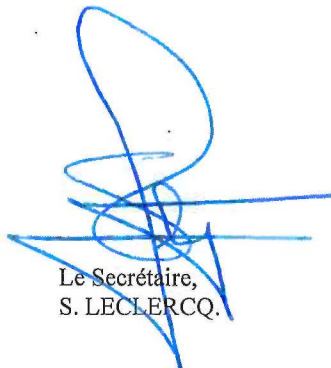
L'ordre du jour sera le suivant :

Séance publique

1. Organes - Remplacement d'un Conseiller de police - Décision
2. Finances - Procès-verbal de vérification de caisse (2022/01) - Prise d'acte
3. Marchés publics - Marché de fournitures - Acquisition d'une armoire forte pour le poste local de Blegny - Approbation des conditions et du mode de passation du marché
4. Organisation du corps - Présentation des Directeurs de rive - Information
5. Zone de police - Informations et communications diverses
6. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
7. Adoption du procès-verbal de la séance publique précédente

Séance à huis-clos

8. Organes - Désignation d'un Secrétaire de Zone faisant fonction - Décision
9. Personnel - Accident du travail - Décision
10. Personnel - Accident du travail - Décision
11. Personnel - Admission temporaire à la retraite pour inaptitude physique d'un membre du cadre administratif et logistique - Décision
12. Personnel - Recrutement externe n° S 5023 F 2104 - Nomination d'un Gradué en droit - Décision
13. Zone de police - Informations et communications diverses
14. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
15. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos précédente
16. Ordre public - Utilisation des bodycams - Réflexion et résultats du test zonal - Exposé de Monsieur le Chef de corps


Le Secrétaire,
S. LECLERCQ.




Le Président,
S. FILLOT.